

MOBILITÉ

BIEN CIRCULER POUR ADMIRER LES JACINTHES

Le Bois de Hal attire chaque année des milliers de visiteurs venus des 4 coins du monde pour admirer la floraison des jacinthes sauvages.



Étant donné que ce spectacle naturel ne s'étend que sur deux à trois semaines, la Commune a pris des mesures de circulation temporaires afin de garantir au mieux la sécurité des promeneurs. Pour une meilleure coordination, les communes de Hal et de Braine-le-Château ont également pris une ordonnance de circulation complémentaire à la nôtre. Ces mesures seront d'application **du samedi 8 avril jusqu'au dimanche 7 mai à minuit**. Si vous désirez vous rendre sur le site en voiture, il faudra **absolument** laisser votre voiture à plus de 1 km de l'entrée du Bois de Hal en respectant la signalisation temporaire sur le site.

Arrêt et stationnement autorisés :

- Chemin du Long Tour
- Rue d'Odeghien, tronçon jusqu'au sentier Tahoux
(Uniquement du côté droit de la voirie en venant de la chaussée de Tubize)
- Rue de Paudure
(Uniquement du côté gauche de la voirie en venant du chemin du Long Tour)

La circulation des véhicules ne sera autorisée que pour les riverains, les cyclistes, les cavaliers et le charroi agricole, et ce, dans les deux sens :

- Rue d'Odeghien à partir du sentier Tahoux jusqu'à la Drève de Colipain
- Drève de Colipain, à partir de la rue d'Odeghien jusqu'à la limite de notre territoire au-delà du chemin du Bois de Hal

- Chemin du Bois de Hal, depuis la Drève de Colipain jusqu'à la rue de Paudure
- Rue du Valcq jusqu'à la limite de notre territoire
- Chemin du Stecq, à partir du chemin du Bois de Hal jusqu'à la limite de notre territoire

La circulation dans les deux sens ne sera autorisée que pour les cyclistes et les cavaliers :

- Chemin du Bois de Hal depuis la Drève de Colipain jusqu'à l'entrée du Bois à la limite de notre territoire

Plan de circulation disponible sur le site www.braine-lalleud.be



INFOS: Police de Braine-l'Alleud
02.389.44.00

STATIONNEMENT

APPLICATION SMARTPARKING

Destinée à trouver une place de parking rapidement et facilement, l'application « SmartParking Braine-l'Alleud » permet de vérifier en temps réel les disponibilités dans 7 grands parkings du Centre.



Les parkings Albert 1^{er} (60 places), Baron Snoy (85 places), Grand-Place Baudouin 1^{er} (40 places), Cure/Saint-Étienne (75 places), Goëtte (193 places), Pont Courbe (242 places) et des Arts (77 places) sont en effet équipés de caméras intelligentes qui permettent de trouver facilement une place disponible. En cliquant sur le parking repris sur une carte, on peut connaître le nombre exact de places disponibles et même demander un itinéraire via Google Maps ou

Waze pour le rejoindre. Une fois stationné, il ne faut bien sûr pas oublier le disque de stationnement; 2 ou 3 heures offertes en fonction du parking. Au-delà, il faut libérer l'emplacement, pour permettre à un maximum de personnes de profiter des commodités du centre-ville. Ce système permet une rotation accrue dans le centre, principalement dans les zones commerciales, et permet d'éviter les voitures tampons dues à la présence de la

gare. « SmartParking Braine-l'Alleud » est une application gratuite développée par CommuniThings avec la collaboration de CityParking.

Vous pouvez la télécharger pour les smartphones tournant sous Android ou pour les smartphones de la marque Apple.



ENTRETIEN DES AVALOIRS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

La commune compte 7 920 avaloirs sur les 308 km de voirie dont elle a la responsabilité. Leur entretien garantit la récolte des eaux de ruissellement. Ce ne sont donc pas des poubelles.

Plusieurs fois par an, tous les avaloirs sont nettoyés en profondeur par une société spécialisée. Concrètement, ce nettoyage consiste à aspirer les eaux usées et les boues, à rincer l'avaloir et à contrôler le bon fonctionnement et le bon écoulement des eaux pluviales. Les conditions de travail ne sont pas toujours faciles. L'hydrocureuse est un véhicule encombrant et complexe à manipuler. Des voitures garées empêchent régulièrement l'accès aux grilles, ce qui impose des interdictions de stationner et un 2^e passage.



évaluer la situation. Si besoin, ils tentent de les déboucher à la pelle d'abord sinon, la Commune fait appel à une société de curage spécialisée.

Si un avaloir est bouché, il est important de le signaler au service Travaux au 854.03.20 ou à travaux@braine-lalleud.be

Il est également possible d'utiliser le formulaire disponible sur le site officiel www.braine-lalleud.be dans la rubrique « Démarches et infos pratiques ».

À ne pas faire

- déverser ses liquides de vidange (huile de friteuse, huile de voiture, etc.) ;
- jeter ses mégots de cigarette ou les déjections canines emballées dans des sachets en plastique ;
- jeter ses détritrus ;
- jeter les résidus de l'entretien de sa partie de trottoir (devant son habitation) et surtout pas du sable stabilisé, du ciment ou du béton.

Il arrive qu'un avaloir ne peut être débouché, ce qui conduit à le remplacer. Le coût de l'opération de renouvellement se monte à plusieurs centaines d'euros suivant les cas.

Le réseau d'égouttage public est directement connecté au réseau hydrographique, il est donc important d'avoir à l'esprit que tout élément polluant jeté délibérément dans un avaloir terminera dans un ruisseau... Nous sommes donc tous responsables de la pollution ainsi générée.

Signaler un avaloir bouché

Un avaloir bouché par des détritrus journaliers, des déchets de chantier ou pollué par des versages d'huile de moteur ou alimentaire peut engendrer de graves problèmes d'inondation, y compris au sein-même des maisons lors de fortes pluies. C'est pourquoi, lorsque des avaloirs bouchés sont signalés, les agents communaux se rendent sur le terrain pour

PROPRETÉ PUBLIQUE

GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

Ce n'est pas nouveau, la Commune porte une attention particulière à la gestion des déchets sur son territoire. Tout cela a un coût et celui-ci augmente d'année en année.



Pour atteindre leurs objectifs en matière de propreté publique, les services communaux interviennent au mieux afin que l'ensemble des quartiers bénéficient toujours de ce confort, tout en rationalisant et optimisant les tournées des collectes des poubelles.

On retrouve plus de 250 poubelles publiques sur le territoire, soit en moyenne 4 poubelles au km², qui sont vidées régulièrement. Celles-ci sont réparties sur base de différents critères tels que les axes de passage, les parcs et les sentiers, les transports publics, les commerces, etc.

Il est important de préciser que quelques poubelles ont été récemment retirées à la demande des riverains compte tenu des dépôts clandestins, des déchets ménagers et des incivilités fréquentes comme les actes de vandalisme. Nos services examinent néanmoins les propositions éventuelles d'endroits complémentaires pour placer des poubelles, en tenant compte des aspects précités.

En ce qui concerne les poubelles canines, certaines seront remplacées par de nouvelles poubelles publiques et toutes peuvent toujours accueillir les sachets usagés.

STOP AUX INCIVILITÉS, OUI À LA PROPRETÉ !



Pour sa 20^e « Opération Propreté », la Commune relance une grande campagne de prévention contre les incivilités.

Vous pouvez découvrir une vidéo de sensibilisation sur le site www.braine-lalleud.be

ERRATUM

Une petite erreur s'est glissée dans les coordonnées reprises au bas de l'article « Comblir les trous » de l'Écho du Hain n°367.

Il fallait en effet lire 02.854.03.20 pour joindre correctement le service Travaux.

Toutes nos excuses.



PARCOURS D'ARTISTES

Le samedi 24 et le dimanche 25 juin, de 13h à 19h

La Maison de la Culture de BL'A organise la seconde édition de son Parcours d'Artistes. Ouvert aux arts plastiques, visuels et de l'espace, il s'installera au domicile ou dans l'atelier des artistes. Vous êtes un artiste brainois, votre atelier est installé à Braine-l'Alleud ou vous suivez des cours d'art dans notre commune ? Vous souhaitez présenter votre travail ? Vous êtes disposé à exposer à votre domicile ou dans votre atelier ? Vous souhaitez proposer votre domicile pour exposer un artiste ? Envoyez votre candidature avant le 14 avril via le formulaire en ligne disponible sur le site www.braine-lalleud.be



■ **INFOS :** culture@braine-lalleud.be ou 02.854.09.00

PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN



BL'A
Commune de
Braine-l'Alleud

Le Rotary club, en partenariat avec la Commune de Braine-l'Alleud, organise le prix de l'engagement citoyen. D'une valeur de 2 000 € octroyés par le Rotary club et de 2 000 € octroyés par la Commune, ce prix a pour but de récompenser une personne, un groupe de personnes ou encore une association qui, à travers ses faits et gestes, promeut l'environnement, l'entraide, la solidarité ou encore le respect. Vous êtes un citoyen responsable et agissez pour le bien de la communauté ?

Vous connaissez quelqu'un qui mérite ce prix ? Inscrivez-vous ou inscrivez votre connaissance avant le 28 avril par mail à secretariatrotarybla@gmail.com

■ **INFOS ET RÈGLEMENT COMPLET :**
www.braine-lalleud.be

ÉNERGIE

Isoler mon toit par moi-même

Mardi 11 avril à 18h30

L'animation se déroule à l'Académie de Musique et permet aux personnes engagées dans des projets de rénovation énergétique de leur toiture à versant d'acquiescer de façon interactive les bases nécessaires à la mise en œuvre de leur isolation.

■ **INFOS ET INSCRIPTIONS :**
service Environnement à environnement@braine-lalleud.be ou 02.854.03.70

LES NUITS MOBILES

Vendredi 14 avril à 19h30

Ce nouveau concept lancé par l'ASBL Arti'Zik allie culture et patrimoine. Chaque mois, un musicien ou un groupe de musique belge aura la

chance de se produire dans un lieu insolite, unique ou culturel à Braine-l'Alleud. L'objectif est d'ancrer les habitants dans leur ville en leur faisant découvrir, dans une ambiance festive, des lieux qui leur sont inconnus. Le vendredi 14 avril, Malkez, accompagné par ses musiciens, se produira à la Ferme du Houz'Art, rue Jean Volders, 189 à 1420 BL'A. Il y interprétera des raps organiques aux multiples influences.

■ **INFOS ET TICKETS :**
www.lesnuitsmobiles.be

RELAIS DES AÎNÉS

Conférence « Bhoutan : en route vers le bonheur »

Lundi 17 avril 2023 à 14h30

Sabine Verhest, journaliste, juriste et photographe, animera

une conférence à l'Académie de Musique, rue du Château, 47 à 1420 BL'A.



■ **INFOS ET INSCRIPTIONS :**
02.854.05.90 ou relaisaines@braine-lalleud.be

Excursions aînés

Plusieurs excursions sont organisées par le service « Relais des Aînés ».

25 avril : excursion d'un après-midi à Chimay

09 mai : journée

intergénérationnelle à Pairi Daiza

23 mai : excursion d'un après-midi à la distillerie de Biercée (offerte)

Voyage aînés

Le voyage annuel des aînés se déroulera à Namur les 15/06 ainsi que les 05/09, 07/09, 12/09 et 14/09

■ **INFOS ET INSCRIPTIONS :**
02.854.05.90 ou relaisaines@braine-lalleud.be

RELAIS SANTÉ

Séance-info : « Communiquer avec son bébé par les signes »

Mercredi 19 avril à 19h30

Présentée par Simona Pacifico, éducatrice, formatrice et animatrice d'ateliers « Bébé Signe », à l'initiative de l'Échevine de la Santé à l'École des Arts, rue du château 47 à 1420 BL'A.

■ **INFOS ET INSCRIPTIONS :**
02.854.05.90
ou sante@braine-lalleud.be

BROCANTES



3,2,1, chinez ! La saison des brocantes est lancée.

Dimanche 16 avril de 8h à 17h

Brocante du Relais pour la Vie dans le quartier du Bouton d'Or (rue de la Croix Rouge à 1420 BL'A). Les bénéfices seront entièrement reversés à la Fondation contre le Cancer.

Dimanche 23 avril de 9h à 16h

Brocante à l'école Sainte-Bernadette, avenue Alphonse Allard, 203 à 1420 BL'A : Jouets, vêtements, jeux bébé et puériculture. Réservation par mail à apsb.1420@gmail.com (10 € / emplacement)

GALERIE 360°

Jusqu'au 30 avril



Véronique Gendebien, lauréate du prix 2018/2019 de l'ASBL « les Amis de l'École des Arts », expose ses œuvres à la Galerie 360°, place Abbé Renard, 1 à 1420 BL'A. L'exposition « Entre terre et verre » est accessible le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 14h à 17h.

■ **INFOS :** 02.854.07.00 ou ecoledesarts@braine-lalleud.be

FANCY-FAIR



Samedi 8 avril

• École communale du Pré Vert, rue René Francq, 7 à 1428 BL'A.

Samedi 15 avril

• École Sainte-Famille, rue des Jambes, 24 à 1420 BL'A.

Samedi 22 avril

• École communale du Grand-Frêne, rue du Cimetière, 51 à 1421 BL'A.

• École Saint-Jean-Baptiste, rue Armand de Moor, 19 à 1421 BL'A.

ÉTAT CIVIL

Conformément au RGPD, les listes de naissances et de mariages paraissent dans l'Écho du Hain avec le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

NAISSANCES

- **KRALJEVSKI** Tristan, né le 03/02/2023
- **SPANOS** Sofia, née le 09/02/2023
- **STOCQUART** Abi, né le 10/02/2023
- **BENAZOUZ** Salma, née le 11/02/2023
- **DE CLERCQ** Hortense, née le 11/02/2023
- **MOLINA BANDIANON** Emilio, né le 11/02/2023
- **PERDAENS** Samuel, né le 12/02/2023
- **PEEMANS** Juliette, née le 13/02/2023
- **SCHMITT** Noé, né le 14/02/2023
- **CALLENS** Linh, née le 15/02/2023
- **BEKHAKH** Safya, née le 17/02/2023
- **SASSI** Liam, né le 19/02/2023
- **DECOUX** Alix, née le 20/02/2023
- **TAHRI** Liam, né le 21/02/2023
- **SIMION** Artur, né le 25/02/2023
- **PAUWELS** Apolline, née le 27/02/2023
- **ZOUNGRANA** Arielle, née le 27/02/2023
- **BARBIEUX** Lucy, née le 28/02/2023
- **CUNI** Ilyan, né le 01/03/2023
- **RIVAS SALIEZ** Diego, né le 05/03/2023
- **BOURGUIGNON** SUMA Eleana, née le 07/03/2023
- **HENAUX** Jade, née le 07/03/2023
- **MAHY NÉRAC** Achille, né le 08/03/2023

MARIAGES

→ Samedi 15 avril 2023

JACQUES Daniel et **JACOBS** Julie 11h00

DE GREVE Michel et **BATTAÏA** Evelyne 15h00

→ Samedi 22 avril 2023

LEQUY Pierre

et **LOPEZ PAZOS MARIA DEL** Carmen 13h00

XHARDEZ Jérémy et **USCIBOWSKA** Ewelina 13h30

→ Samedi 29 avril 2023

DEBISSCHOP Nicolas

et **VAN HOOREBEECK DUPUIS** Maité 12h30

OUDAER Olivier et **KNOCKAERT** Deborah 13h30

MATATU Ariel et **KUBA DI VITA** Gaëlle 14h00

DÉCÈS

- **BELLET** Giovanni, né le 31/03/1935 et décédé le 04/02/2023
- **STROJWAS** Maryan, né le 05/10/1933 et décédé le 04/02/2023
- **DE VENT** Daniël, né le 04/10/1951 et décédé le 08/02/2023
- **MALFROID** Renée, née le 26/09/1923 et décédée le 13/02/2023
- **CRILLAERTS** Claude, né le 29/12/1946 et décédé le 14/02/2023
- **DIEVART** Thierry, né le 24/11/1968 et décédé le 14/02/2023
- **ARNOLD** Marie-Magdeleine, née le 23/09/1954 et décédée le 15/02/2023
- **RINGOIR** René, né le 28/05/1941 et décédé le 15/02/2023
- **STEVENS** Yvonne, née le 04/02/1934 et décédée le 16/02/2023
- **PIERLOT** Maurice, né le 28/07/1928 et décédé le 20/02/2023
- **STÉVENY** Jacques, né le 11/07/1948 et décédé le 21/02/2023
- **MORLET** Charline, née le 29/12/1959 et décédée le 22/02/2023
- **ROTHIER** Philippe, né le 02/09/1983 et décédé le 22/02/2023
- **STRAPART** Stéphane, né le 05/11/1945 et décédé le 22/02/2023
- **UREEL** Willy, né le 03/07/1943 et décédé le 23/02/2023
- **WAUTELET** Georgette, née le 12/10/1937 et décédée le 23/02/2023
- **PIRON** Marie, née le 28/07/1927 et décédée le 01/03/2023
- **DE DECKER** Frans, né le 01/06/1946 et décédé le 03/03/2023
- **HANCOCK** Rolande, née le 19/10/1939 et décédée le 03/03/2023
- **SŒUR** Ronald, né le 20/07/1953 et décédé le 04/03/2023
- **WERCKX** Anne, née le 11/03/1930 et décédée le 04/03/2023
- **DUMONT** Josiane, née le 25/11/1937 et décédée le 05/03/2023
- **DESSY** Daniel, né le 26/06/1944 et décédé le 06/03/2023
- **POTVIN** Marcel, né le 16/04/1934 et décédé le 06/03/2023
- **VAN DEN BOSCH** Deliana, née le 17/10/1924 et décédée le 06/03/2023
- **DELESTRAIT** Gilbert, né le 19/12/1934 et décédé le 08/03/2023
- **BERTRAND** Georgette, née le 09/08/1930 et décédée le 09/03/2023
- **BOUILLIEZ** Marc, né le 13/11/1936 et décédé le 09/03/2023
- **COURBET** Chantal, née le 25/05/1967 et décédée le 10/03/2023
- **ARETS** Bernadette, née le 29/05/1951 et décédée le 11/03/2023
- **LÉONARD** Jean, né le 02/09/1939 et décédé le 08/03/2023
- **DEVRIESE** Renaud, né le 18/04/1974 et décédé le 07/03/2023
- **ROBIETTE** Michel, né le 02/04/1940 et décédé le 07/03/2023
- **LENDERS** Daniel, né le 09/11/1942 et décédé le 08/03/2023
- **BASTIN** Paul, né le 30/12/1944 et décédé le 09/03/2023

STAGES DE PRINTEMPS - COORDINATION ATL

Vous êtes à la recherche d'un lieu de stage pour votre enfant durant les vacances de Printemps? Consultez le programme récapitulatif de la Coordination ATL sur le site www.braine-lalleud.be. Les structures communales et non-communales, destinées aux enfants à partir de 2,5 ans y sont renseignées. L'occasion de découvrir, en un seul clic, la diversité de l'offre d'accueil dans notre commune. Besoin d'une aide personnalisée? D'un accueil spécifique? N'hésitez pas à contacter la Coordination ATL au [02.854.02.77](tel:02.854.02.77).

APPEL AUX ACTEURS DE L'ATL

Braine-l'Alleud propose un large panel d'activités à destination des enfants et des jeunes durant les vacances. La Coordination Accueil Temps Libre réalise avant chaque congé scolaire un programme de stages récapitulatif de l'offre destinée aux 2,5 à 12 ans dans la commune afin d'offrir aux parents une vision globale des possibilités d'accueil. Pratiquement, si vous faites partie d'une association/club ou d'une autre structure qui accueille des enfants en dehors des heures scolaires et que vous n'avez pas connaissance de ce programme, prenez contact avec la Coordination ATL à [02.854.02.77](tel:02.854.02.77) ou muriel.georges@braine-lalleud.be afin de vous faire connaître.

PERMANENCES DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE

Les permanences du SPF Sécurité sociale (DG Personnes Handicapées) se tiennent habituellement les 2^e lundis du mois au rez-de-chaussée de l'Administration communale, avenue du 21 Juillet, 1 – 1420 BL'A. Elles se font uniquement sur rendez-vous. Pour vous inscrire à la prochaine permanence du **mardi 18 avril** (exceptionnellement, changement de date), veuillez contacter l'accueil de l'administration au [02.854.00.00](tel:02.854.00.00).